



AXE 3

**RENFORCER LA COHESION SOCIALE, FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET
LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

SOUTENIR LES PUBLICS AYANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES D'INSERTION

Objectifs

Apporter des réponses spécifiques ou adapter le droit commun pour des publics confrontés à des difficultés particulières : personnes sous main de justice, en situation d'illettrisme ou de handicap :

- Concourir à la mise en œuvre d'une offre d'insertion adaptée et personnalisée favorisant l'accès à l'emploi classique en partenariat avec les entreprises.
- Mettre l'accent sur les notions de parcours et sur l'insertion sociale et professionnelle de ces publics

Types d'actions mis en œuvre

Actions en faveur des personnes handicapées : accompagnement, formation, validation de projets professionnels et de l'expérience et adaptation des organisations et des postes de travail

Actions de lutte contre l'illettrisme : ateliers des savoirs fondamentaux, formation des formateurs, centre de ressource illettrisme

Actions en faveur des personnes sous main de justice et des jeunes sous protection judiciaire

Actions de remise à niveau, de pré-qualification, de qualification et de préparation à la sortie pour les détenus

Actions de formation à destination des personnes relevant de la protection judiciaire

Actions de validation de projets professionnels et de l'expérience

Actions spécifiques d'accompagnement vers l'emploi par la formation et l'insertion sociale et professionnelle en faveur des publics fragilisés de la justice, victimes de violences, ainsi que formation et mise en réseau des personnes pouvant les accompagner

Public

Personnes handicapées, publics sous main de justice, personnes confrontées à des situations d'illettrisme